



COMITE DE DIRECTION

PROCES-VERBAL n°17

Date de la réunion : mardi 09 juin 2026

Lieu : Yerville

Membres présents : MM. Jean-Claude LEROY, Nourredine BOUHLAGHEM, Laurent DURÉCU, Régis BETHENCOURT, Mickaël BUNEL, Madani FERHATI,

MMES Karima CHERKAOUI, Laetitia HANOUEY, Charlotte CANU.

Membres excusés : MM. Alexis BELHACHE, Antoine LOUET, Issa COULIBALY, Patrick COQUELET.

Membre non excusé : Alexis BELHACHE

Invitée : Mme Annaëlle VIVET, Directrice du District.

M. Paul MAISON, Assistant Communication, Événementiel et Partenariats.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
 - Approbation du procès-verbal n°16 du 7 mai 2026
2. Informations générales
 - Civilités
 - Organisation des Finales des Coupes du District
3. Décisions prises par consultation électronique
 - Fusion-absorption AS Saint-Martin-Osmonville / Cailly FC
 - Création du Groupement Lillebonnais – Gravenchon
 - Changement de dénomination de l'ES Gerponville Valmont
 - Demande d'affiliation du club LESFOOT2SALLES
 - Changement de dénomination du FC Alvimare-Auzebosc
4. Commissions départementales

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : CRJS, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville



- Commission Départementale d'Appel
- Commission Départementale de Discipline
- 5. Développement et accompagnement des clubs
- 6. Situation financière du District
- 6 bis. Dossier du chantier d'Yvetot
- 7. Contrats d'Objectifs F.F.F.
- 8. Questions diverses
- 9. Clôture de la séance

Compte tenu des impératifs liés aux compétitions et de la proximité de la fin de saison, les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel du District de Football de Seine-Maritime dans un délai de DEUX (2) jours à compter du lendemain de leur publication sur le site internet du District, conformément aux dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

Ces décisions sont susceptibles d'être modifiées à la suite des décisions rendues par les commissions compétentes appelées à statuer sur d'éventuels recours.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le Président ouvre la séance à 18h30 et remercie les membres présents pour leur participation.

Le procès-verbal n°16 du 7 mai 2026 est adopté à l'unanimité.

2. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Civilités

Le Comité Directeur apprend avec tristesse le décès de Monsieur Claude HEURTEL, ancien Secrétaire Général du District de Football des Vallées.

Les membres du Comité Directeur adressent leurs sincères condoléances à sa famille, à ses proches ainsi qu'à l'ensemble de ceux qui l'ont côtoyé au sein du football seinomarin.

Une minute de recueillement est observée en sa mémoire.

Finales des Coupes du District

M. Paul MAISON présente l'organisation des Finales des Coupes du District qui se dérouleront les samedi 20 et dimanche 21 juin 2026 sur les installations du Yerville Football Club, Complexe Sportif Just Fontaine.

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : CRJS, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville



Samedi 20 juin 2026

10h00 – Coupe U13 : ASM Madrillet Château Blanc – US Lillebonne

10h00 – Coupe U14F : *en attente des décisions des commissions compétentes* – Rouen Sapins FC

12h00 – Coupe U17F : AS Fauville – FUSC Bois-Guillaume

14h00 – Coupe U15 : *en attente des décisions des commissions compétentes* – USMEF

16h00 – Coupe U18 : Football La Boucle de Seine – FC Rouen 1899 (2)

18h30 – Coupe Caillot : AS Fauville (3) – Stade Grand-Quevilly (3)

Dimanche 21 juin 2026

09h30 – Coupe Strappe : AL Déville-Maromme – RC Port du Havre

11h45 – Coupe Balluet : Havre Caucriauville Sportif (5) – A. Rouennaise de Football

14h00 – Coupe Seniors à 8 : SC Octeville – US Normande 76

16h00 – Coupe Seniors à 11 : AS Fauville – FC Serquigny Nassandres

18h15 – Coupe Mérault : SS Gournay-en-Bray – US Criel.

M. Paul MAISON détaille l'organisation sportive, logistique, protocolaire ainsi que les actions de communication prévues autour de cet évènement.

Le Comité Directeur remercie chaleureusement le Yerville Football Club ainsi que l'ensemble des bénévoles mobilisés pour l'accueil et l'organisation de ces finales départementales.

3. DÉCISIONS PRISES PAR CONSULTATION ÉLECTRONIQUE

3.1 Fusion-absorption entre l'AS Saint-Martin-Osmonville et le Cailly FC

Le Comité Directeur valide à l'unanimité l'avis favorable émis par consultation électronique concernant le projet de fusion-absorption entre l'AS Saint-Martin-Osmonville (n°545679) et le Cailly FC (n°510455).

3.2 Création du Groupement Lillebonnais – Gravenchon

Le Comité Directeur valide à l'unanimité l'avis favorable émis par consultation électronique concernant la création du Groupement Lillebonnais – Gravenchon pour les catégories U12 à U18 à compter de la saison 2026-2027.

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : CRJS, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville



3.3 Changement de dénomination de l'Entente Sportive Gerponville Valmont

Le Comité Directeur valide à l'unanimité l'avis favorable émis par consultation électronique concernant le changement de dénomination de l'Entente Sportive Gerponville Valmont (n°500371) en Amicale Sportive Valmontaise (ASV).

3.4 Demande d'affiliation du club LESFOOT2SALLES

Le Comité Directeur valide à l'unanimité l'avis favorable émis par consultation électronique concernant la demande d'affiliation du club LESFOOT2SALLES auprès de la Fédération Française de Football pour la saison 2026-2027.

3.5 Changement de dénomination du club d'Auzebosc

Le Comité Directeur valide à l'unanimité l'avis favorable émis par consultation électronique concernant le changement de dénomination du club d'Auzebosc en Football Club Alvimare-Auzebosc.

4. COMMISSIONS DÉPARTEMENTALES

4.1 Commission Départementale d'Appel

Suite à un poste vacant au sein de la Commission Départementale d'Appel, le Comité Directeur prend connaissance de la candidature de M. Rémy DUMOULIN.

Après avis favorable du Président de la Commission et examen de sa candidature, le Comité Directeur décide à l'unanimité des membres présents de nommer M. Rémy DUMOULIN.

4.2 Commission Départementale de Discipline

Suite à un poste vacant au sein de la Commission Départementale de Discipline, le Comité Directeur prend connaissance de la candidature de Mme Karima CHERKAOUI.

Après avis favorable du Président de la Commission et examen de sa candidature, le Comité Directeur décide à l'unanimité des membres présents de nommer Mme Karima CHERKAOUI.

5. DÉVELOPPEMENT ET ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

À la demande de M. Madani FERHATI, une réflexion est engagée concernant les besoins exprimés par les clubs en matière de formation des dirigeants, d'accompagnement administratif et de valorisation du bénévolat.

Face aux nombreuses sollicitations reçues, le Comité Directeur décide de mettre en place un sondage à destination des clubs afin d'identifier précisément leurs attentes et leurs besoins.

Les résultats de cette consultation feront l'objet d'une présentation lors d'une prochaine réunion afin d'élaborer un plan d'actions adapté aux réalités des clubs du territoire.

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : CRJS, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville



6. SITUATION FINANCIÈRE DU DISTRICT

M. Régis BETHENCOURT, Trésorier Général, présente la situation financière du District arrêtée au 31 mai 2026.

Après présentation des principaux indicateurs financiers et échanges entre les membres, le Comité Directeur prend acte de la situation exposée.

Le détail de la situation financière figure en annexe n°1 du présent procès-verbal.

6 BIS. DOSSIER DU CHANTIER D'YVETOT

Le Président et la Directrice du District informent le Comité Directeur de l'évolution du dossier relatif à l'arrêt du chantier du futur siège du District à Yvetot.

Le Comité Directeur est informé qu'une facture de dédit d'un montant de 254 000 € a été émise par l'entreprise Thibaut à la suite de l'interruption du projet.

Les démarches engagées et les échanges en cours avec les différentes parties concernées sont présentés aux membres.

Compte tenu de la sensibilité du dossier et des procédures en cours, le Comité Directeur décide de suivre avec la plus grande attention son évolution et mandate le Président pour poursuivre les démarches nécessaires à la préservation des intérêts du District.

Le Comité Directeur prend acte de cette information.

7. CONTRATS D'OBJECTIFS F.F.F.

Mme Annaëlle VIVET présente les orientations fédérales ainsi que l'implication de l'Équipe Technique Départementale dans la mise en œuvre des Contrats d'Objectifs de la Fédération Française de Football.

Le Comité Directeur prend acte des actions engagées autour de 6 axes :

- L'arbitrage
- La structuration des clubs
- Le Développement et Animation des Pratiques
- Le Plan de Performance Fédérale
- Le football féminin et la féminisation
- Les enjeux sociétaux



Le Comité Directeur salue l'engagement de l'Équipe salariée et bénévole du District dans la mise en œuvre de ces actions au service du développement du football seinomarin.

8. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse n'est soulevée.

9. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Le Président

M. LEROY Jean-Claude

Le Secrétaire Général

M. DURECU Laurent



ANNEXE N°1 - SITUATION FINANCIÈRE DU DISTRICT AU 31 MAI 2026

Le Trésorier Général présente aux membres du Comité Directeur la situation financière du District arrêtée au 31 mai 2026.

Au 30 avril 2026, le solde de trésorerie du District s'élevait à 34 777 €.

Au cours du mois de mai 2026, le District a enregistré un total de 26 928 € d'encaissements, dont 18 600 € provenant des règlements effectués par les clubs.

Les dépenses enregistrées sur la même période se sont élevées à 66 366 €, réparties comme suit :

- Remboursement des emprunts : 9 100 €
- Dernière facture relative aux travaux du site d'Yvetot : 2 280 €
- Frais de fonctionnement : 54 986 €, comprenant notamment :
 - Salaires : 21 500 €
 - Charges sociales : 19 100 €
 - Loyers et locations diverses : 3 680 €
 - Impôts et taxes : 4 393 €
 - Carburant : 1 122 €
 - Frais divers : 5 191 €

Le solde de trésorerie au 31 mai 2026 ressort ainsi à -4 660 €.

Le Trésorier Général précise toutefois que plusieurs encaissements significatifs sont intervenus dès les premiers jours du mois de juin 2026, notamment :

- règlements des clubs ;
- solde des licences versé par la Ligue ;
- solde de la subvention de la Ligue du Football Amateur.

Ces encaissements représentent un montant global estimé à environ 55 000 €, hors règlements des clubs.

Sous réserve du recouvrement des sommes restant dues par les clubs, ces recettes doivent permettre au District d'assurer le règlement de ses charges courantes pour les mois de juin et juillet 2026.

Le Trésorier Général informe également le Comité Directeur que la subvention de la Ligue de Normandie de Football, d'un montant de 75 000 €, demeure à ce jour non versée.

Le Comité Directeur prend acte de cette communication.

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : CRJS, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville